

REGION DE DIFFA, NIGER

MONITORING DE PROTECTION

RAPPORT MENSUEL

Février 2020



 **263,013**

Chiffres globaux des déplacés de la région de Diffa (DREC-RN Décembre 2019).

 **63**

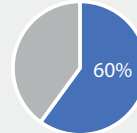
incidents de Protection rapportés en Février 2020.

Violations les plus récurrentes :

Violences conjugales, Enlèvements, Assassinats, Meurtres, Arrestation.

 **86 (60%)**

victimes d'incidents de protection sur les **143 enregistrées** sont des femmes et des enfants.





Mouvements de population

1,429 ménages

6,636 personnes

APERCU DE L'ENVIRONNEMENT SECURITAIRE ET DE PROTECTION

La situation sécuritaire et de protection dans la région de Diffa demeure caractérisée par l'activisme transfrontalier des Groupes Armés Non Etatiques (GANE), les opérations militaires contre ces derniers, la grande criminalité caractérisée par le grand banditisme et les enlèvements contre paiement de rançons. L'on remarque une recrudescence des actes répréhensibles et violations ayant comme auteurs des civils. Le climat de méfiance lié à l'insécurité ambiante crée une psychose au niveau des populations vivant dans des sites non sécurisés, mais aussi au sein des acteurs humanitaires. En janvier 2020, la commune de N'Guigmi avait enregistré 8 incidents. Mais en février, on y dénombre 20 incidents (dont 5 cas d'incendie), avec principalement 10 cas de violences conjugales, 3 cas d'enlèvements, et 2 cas de vol/extorsions de biens. On constate que **la population en elle-même constitue une source d'insécurité dans la ville de N'Guigmi et dans les sites situés à l'Est jusqu'à Rimi**, particulièrement à l'encontre des femmes et filles. Au-delà de la zone frontalière qui s'étend sur toute la bande Sud de la région, dans et autour des îles du Lac Tchad, l'insécurité s'étend aussi dans le Nord-Est. Mais les incidents relevés ne touchent pas les communes de Chétimari, Foulatari, N'Guel Beyli, Foulatari et Goudoumaria.

Il convient de mentionner pour le déplorer, la **résurgence des engins explosifs improvisés (EEI)**, avec 3 cas d'accidents enregistrés dans les communes de Bosso (02 cas) et Gueskerou (01) cas.

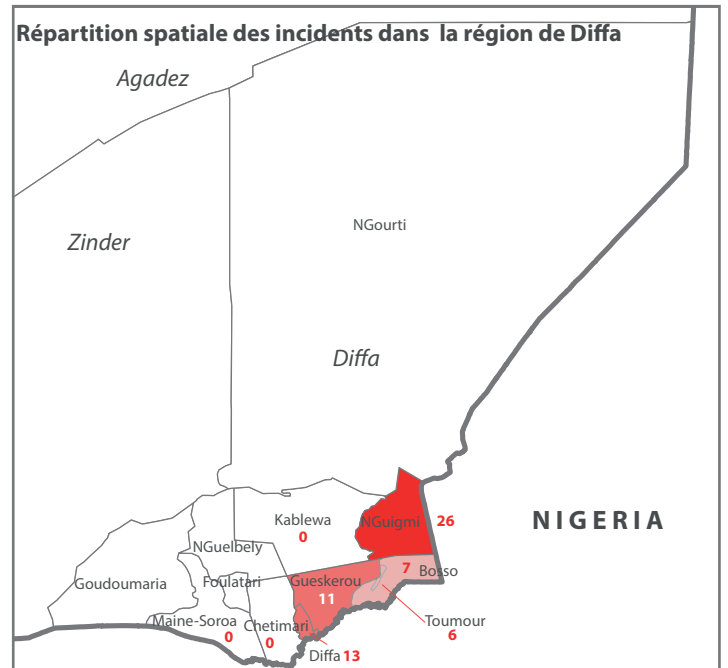
CONTEXTE OPERATIONNEL

De façon générale, le contexte opérationnel dans la zone demeure caractérisé par le sentiment d'insécurité et reste tributaire de la présence des groupes armés non étatiques (GANE), des activités militaires des FDS et des actes criminels



Incidents rapportés (Février 2020)

63 incidents de protection rapportés dans la Région de Diffa.

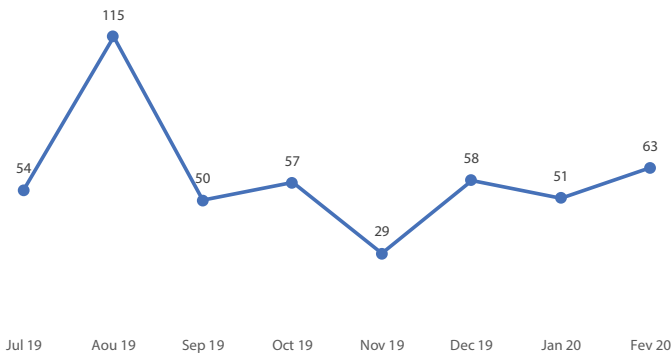


Incidents de Protection enregistrés en Février 2020

dans toutes les communes. La crainte liée aux enlèvements massifs que connaît la région est largement perceptible. Le tout, sans oublier la persistance des mesures de restrictions (No Go zone) dans les communes de Bosso, Toumour, Gueskerou et Chétimari (Sud) qui connaissent des infiltrations répétées des éléments des GANE. Un mouvement continu de populations à la suite des menaces des GANE et la présence des engins explosifs improvisés (EEI).

63 incidents en 2020

Incidents par mois de Juillet 2019 à Février 2020



En février 2020, ce sont 63 cas d'incidents contre 51 qui avaient été rapportés en janvier en 2020 avec les mêmes typologies. Le tableau ne reprend pas les 12 incidents d'incendies. On observe une augmentation du nombre de victimes (143 en février contre 134 en janvier). Toutefois, l'on note des incidents dus à la présence d'engins explosifs improvisés (EEI) et le nombre élevé de SGBV.

Violations des Droits Humains

Au cours du mois de février 2020, une augmentation des incidents liés aux SGBV est rapportée, surtout dans les centres urbains de Diffa et N'Guigmi. La majorité de ces incidents découle des pratiques culturelles néfastes, d'une insuffisance de moyens de subsistance ainsi que de l'accès limité aux assistances. Le nombre de violences conjugales rapportées égale le nombre des enlèvements et vaut le cumul des incidents comme les enrôlements, extorsions de biens et assassinats.

Violations des droits de l'homme en Février 2020

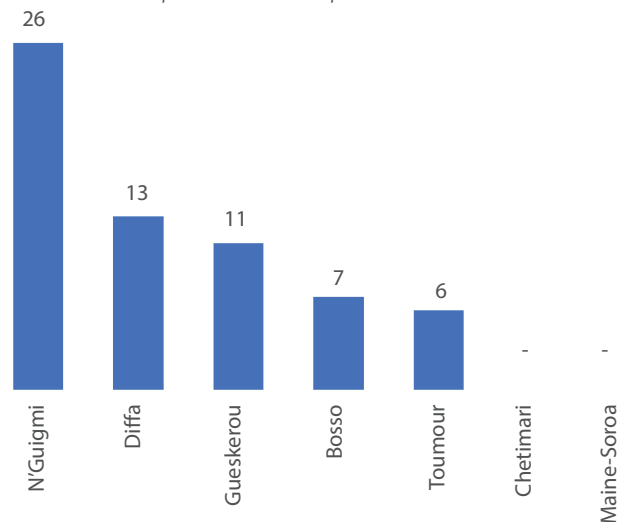


Repartition par communes

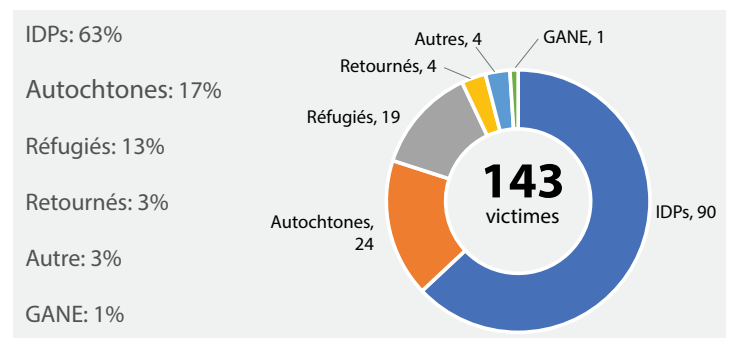
Le phénomène d'enrôlement, connu jadis dans la bande Sud des communes de Chétimari, Toumour, s'étend aujourd'hui au Nord de la commune de Gueskerou.

La commune de N'Guigmi est de loin celle qui a enregistré le plus d'incidents de protection. Elle cumule à elle seule le nombre d'incidents documentés à Gueskerou, Toumour et Bosso. La seconde commune en termes d'incidents est Diffa, suivie de Gueskerou puis Bosso et vient enfin Toumour. Au niveau de la commune de Diffa, les incidents ont tous pour auteurs les civils alors qu'à N'Guigmi, les principaux auteurs sont aussi bien les civils que les éléments des GANE.

Repartition des incidents par communes en Février 2020



Statut des victimes



Genre des victimes

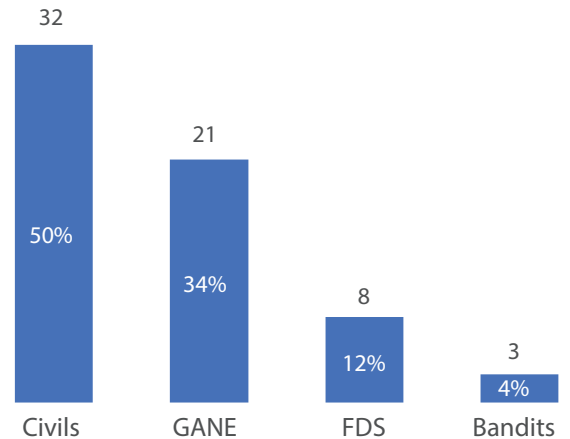
Les femmes et les enfants constituent **60%** des victimes des incidents. **18%** des victimes sont aussi des mineurs.

Les femmes sont les plus touchées, suivies par les hommes et des filles. Les filles et femmes sont les plus exposées aux violations car, en plus des exactions des GANE et du banditisme, elles sont les seules à être victimes des violations liées aux SGBV. Les hommes quant à eux sont victimes des assassinats, enlèvements, arrestations et exactions des bandits armés.

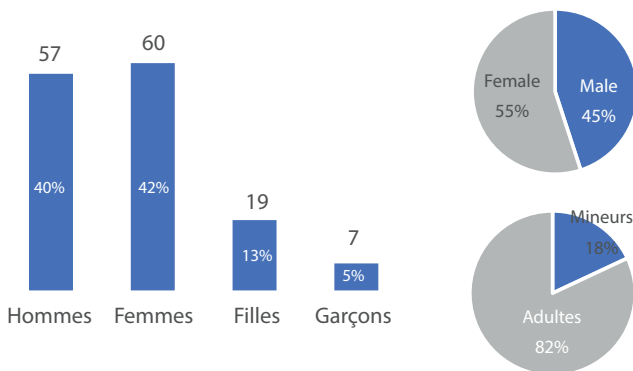
Si les acteurs de protection ont toujours décrié le faible taux des dénonciations des incidents SGBV, il convient de noter l'impact positif des sensibilisations sur la communauté qui accepte de plus en plus de dénoncer cette typologie de violations.

Relativement à leurs statuts, les déplacés internes sont les plus affectés par les incidents de ce mois et dépassent le cumul des victimes autres statuts.

Auteurs des incidents de protection en Février 2020



Victimes selon le genre et d'âge en Février 2020



Auteurs des incidents et violations

Les principaux présumés auteurs des violations sont la population civile en raison du nombre élevé des cas de VBG, dépassant largement les GANE habituellement en tête. Pour ce mois, les éléments des GANE viennent après les civils, suivis par les FDS et, dans une moindre proportion, les bandits armés.

Incendies

Douze (12) cas d'incendies ont été enregistrés au cours du mois de février 2020 et ont affecté 40 ménages (32 ménages de réfugiés et 8 ménages des IDPs).

La recrudescence de ces incendies accidentels est liée à la période où l'harmattan souffle, aggravé par la promiscuité des abris en matériaux inflammables et une négligence malgré les sensibilisations.

MOUVEMENTS DES POPULATIONS

Les incursions et exactions perpétrées par les GANE sur la population continuent de créer des mouvements tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de la région. Aussi, un total 1,429 ménages de 6,636 personnes se sont déplacés du fait de l'insécurité créée par les GANE.

En comparaison avec le mois de janvier qui a enregistré un mouvement de 819 ménages de 3,656 personnes, le mois de février est le mois où la population a connu le plus de déplacements de personnes.

Dans le dénuement total, ces populations fuient les incursions des GANE pour chercher la sécurité et la protection. Ce qui n'empêche pas les GANE et les bandits armés de continuer à perpétrer les enlèvements avec demande de rançons et les extorsions de biens.

• Mouvement inter sites

Au cours du mois de février 2020, les incursions ont occasionné le mouvement total de **1,123 ménages de 5,153 personnes** (2,284 hommes et 2,869 femmes) dans les communes de Gueskerou, Bosso et N'Guigmi.

Les principaux sites ayant accueilli les déplacements de personnes en inter sites sont Kindjandi, Toumour, Bosso et N'Guigmi. Dans les sites d'accueil, ces déplacés, pour la plupart démunis (leur cheptel étant sans cesse pillé ou vendu pour payer des rançons), arrivent presque dépouillés de tout. Ils vivent de la solidarité de ceux qui les précèdent, de la population hôte qui leur offre la terre où s'installer, vivres et matériels de confection d'abris d'urgence faits d'étoffes, de vieilles moustiquaires et de pailles. Leurs principaux besoins sont les vivres et abris. Mais à

Kindjandi, en plus de ces besoins, il y a un manque d'eau dû aux pannes répétitives du forage.

Les sites de provenance sont les campements situés autour de Toumour, Koudo Kaoua, Mandara et Rimi où il y a des incursions régulières, des enlèvements et pillages menés par les GANE.

● *Mouvement du Tchad vers le Niger*

Au cours du mois de février 2020:

- **157 ménages de 762 personnes en provenance du Tchad** ont été enregistrés.
- Il y a eu également **8 ménages de 41 personnes de réfugiées du Nigéria** dont 19 de sexe masculin et 22 de sexe féminin provenant de Maiduguri via Daimaram au Tchad à destination de Kindjandi. Les motifs sont les exactions des GANE caractérisées par des enlèvements, des assassinats et extorsions de biens.
- **81 autres ménages de 385 personnes** dont 174 de sexe masculin et 211 de sexe féminin de nationalité tchadienne en provenance des villages de Ngouboa, Kaiga, Daboua, Massakani au Tchad ont été accueillis à Kindjandi.
- **68 ménages de retournés nigériens de 336 personnes** dont 147 de sexe masculins 189 de sexes féminins provenant de Kaiga, Daboua, Ngouboa, au Tchad sont aussi arrivés à Kindjandi. Arrivés démunis, ils vivent dans des abris de fortune, sans vivres, dans la promiscuité totale, ce qui les expose à divers risques de protection.

Les conditions de vie dans une telle situation, sont de plus en plus difficiles, de par la pression énorme exercées sur les ressources déjà très limitées. Les besoins en abris, vivres et eau potable ne cessent de croître au quotidien, vu le caractère dynamique des mouvements.

DEFIS

- ⊗ Limitation des mouvements et des heures de travail sur le terrain en raison de la détérioration continue du climat sécuritaire ;
- ⊗ Insuffisance de l'assistance en vivres et en abris ;
- ⊗ Persistance du phénomène d'enlèvements des femmes et enfants (N'Guigmi et Kabléwa) ;
- ⊗ Persistance du phénomène d'enlèvements suivi de demandes de rançons ;

- ⊗ Réduction de l'espace humanitaire, du fait de la présence et des accidents des EEI

RECOMMANDATIONS

① Sécurité *

Renforcer la sécurité des populations civiles et permettre l'accès humanitaire dans les zones reculées (Etat / FDS).

② Accès aux assistances

Renforcer les plaidoyers pour une meilleure couverture des zones et la mise en place des plans de contingence d'assistance en abris et en vivres pour répondre aux besoins de manière plus rapide (Acteurs humanitaires, ICC).

③ Solutions durables

Continuer le plaidoyer dans le cadre de développement des activités de formation et de relance économique en faveur des jeunes et des femmes cheffes de ménage vulnérable (Cluster Protection, Acteurs humanitaires).

④ VBG

Poursuivre les sensibilisations et la réponse VBG dans toutes les communautés (Sous cluster VBG).

⑤ Education

Renforcer les plaidoyers sur l'accès des enfants à l'école et les stratégies de plan de contingence d'assistance aux personnes vulnérables (UNICEF).

⑥ Protection *

Produire une note spécifique sur la persistance des cas d'enlèvement dans la région de Diffa (GTP)

* : Niveau d'urgence très élevé